

LES TENSIONS SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL

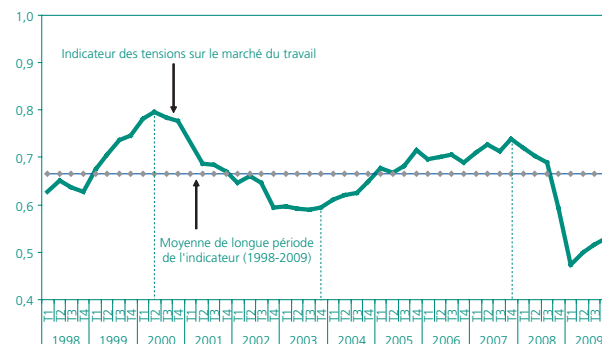
au quatrième trimestre 2009

Au quatrième trimestre 2009, l'indicateur de tension sur le marché du travail, qui rapporte les offres d'emploi collectées par Pôle emploi aux demandes d'emploi enregistrées par Pôle emploi, poursuit le redressement progressif amorcé depuis le 2^e trimestre 2009 (+2,8 % au 4^e trimestre après +3,0 % au 3^e et +5,5 % au 2^e trimestre) (1).

Cette remontée des tensions intervient toutefois après cinq trimestres de baisses consécutives particulièrement marquées. De ce fait sur un an, la baisse de l'indicateur de tension sur le marché du travail reste encore de -10,8 % en fin d'année 2009 et son niveau demeure inférieur de 20,3 % à sa moyenne de longue période. Le rebond observé ces trois derniers trimestres s'explique par une reprise des offres collectées par Pôle emploi auprès des employeurs (+15,3 % sur les trois trimestres), supérieure à celle des nouvelles demandes enregistrées à Pôle emploi (+4,1 %). Au 4^e trimestre 2009, les flux de nouvelles demandes d'emploi diminuent même légèrement (-0,5 %). La part des offres durables (sur contrat de plus de 6 mois) progresse très légèrement et le taux d'écoulement des demandes d'emploi se réoriente à la hausse après six trimestres de baisse.

Dans le domaine professionnel du **bâtiment et des travaux publics**, les tensions sur le marché du travail sont en léger retrait (-1,5 %) après deux trimestres de hausse. Ces trois derniers trimestres font suite à une période de baisse continue depuis 2006. Sur un an, l'indicateur de tension reste en forte baisse

Graphique 1 • Offres collectées sur demandes enregistrées par Pôle emploi (séries trimestrielles, ratio CVS)



L'indicateur de tension sur le marché du travail se redresse depuis trois trimestres (+2,8 % ce trimestre après +3,0 % au 3^e trimestre et + 5,5 % au 2^e trimestre). Sur un an, cet indicateur a néanmoins fortement diminué (-10,8 %), si bien qu'il reste très en-dessous de sa moyenne de longue période et du niveau le plus bas observé durant toute la période 1998-2007.

Champ : France métropolitaine pour les 73 familles professionnelles retenues (voir encadré page 5).

Source : Données marché du travail, Dares-Pôle emploi, traitement Dares.

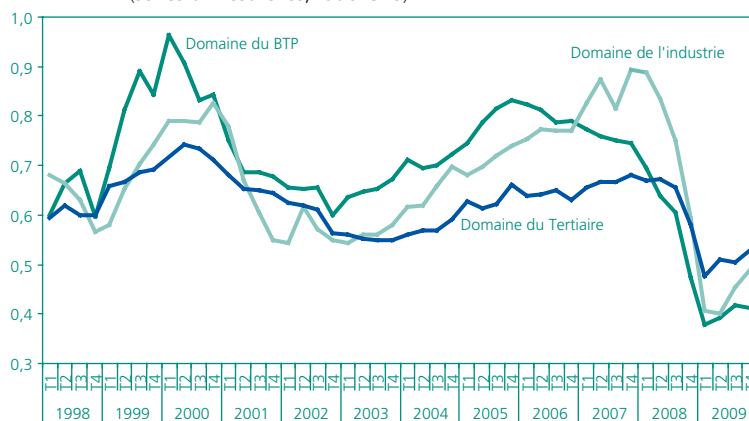
(1) Remarque : Chaque trimestre, toutes les séries brutes sont complétées par le point du trimestre en cours et toutes les séries CVS sont recalculées. Ainsi, les évolutions sont ici présentées sur les séries en cours et non pas par rapport à la précédente publication.



(-13,0 %) et ce, pour toutes les familles professionnelles de ce domaine. Ainsi, malgré le rebond des 2^e et 3^e trimestres 2009, les tensions restent très basses dans le BTP, à un niveau très inférieur à la moyenne de longue période (-41,1 %). Au quatrième trimestre 2009, les tensions sur le marché du travail diminuent dans presque toutes les professions du domaine sauf pour **les techniciens et agents de maîtrise du bâtiment et des travaux publics (+13,3 %), les ouvriers non qualifiés du second œuvre du bâtiment (+3,8 %) et les cadres du bâtiment (+2,6 %)**. Ce trimestre, le nombre d'offres d'emploi collectées par Pôle emploi dans ce domaine professionnel stagne (+0,9 %) et s'accompagne d'une légère augmentation de la part des offres sous contrat de plus de 6 mois et de l'écoulement des demandes d'emploi.

Dans **les domaines industriels**, après une très forte baisse en 2008 et au 1^{er} semestre 2009, l'indicateur de tension sur le marché du travail s'oriente nettement à la hausse aux 3^e et 4^e trimestres 2009 (+7,5 % sur le 4^e trimestre). Sur un an, la baisse des tensions reste générale pour tous les domaines professionnels industriels (-17,5 %). Par rapport au trimestre précédent, les hausses les plus importantes concernent les domaines **des ingénieurs et cadres de l'industrie (+13,4 %), celui de l'électricité et de l'électronique (+13,0 %)**. Parmi les familles professionnelles les plus représentatives des domaines industriels, les plus concernées par ces hausses sont : **les ouvriers qualifiés de la mécanique, les techniciens et agents de maîtrise de l'électricité et de l'électronique, les ouvriers qualifiés et les techniciens des industries de process** ainsi

Graphique 2 • Offres collectées sur demandes enregistrées par Pôle emploi par grands domaines professionnels (séries trimestrielles, ratio CVS)



Après avoir enregistré de très fortes baisses au 2^e semestre 2008 et au 1^{er} trimestre 2009, l'indicateur de tension évolue de manière différente dans les trois grands domaines :

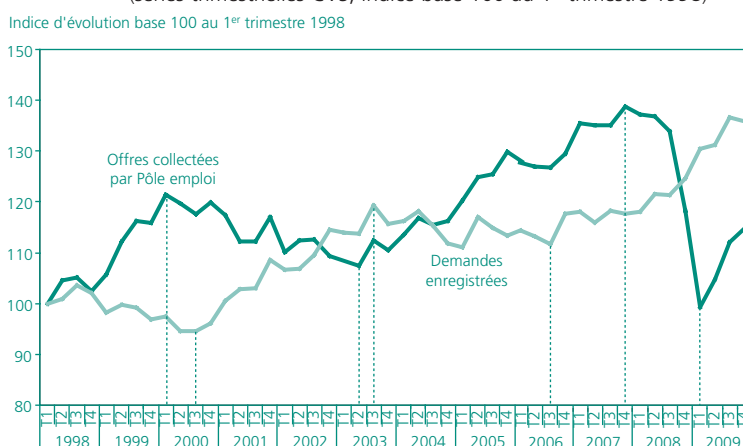
- Dans le BTP, après 3 ans de baisse ininterrompue, la reprise observée aux 2^e et 3^e trimestres 2009 marque une pause au 4^e trimestre.
- Dans l'industrie, l'indicateur de tension se redresse nettement ces deux derniers trimestres.
- Enfin pour le tertiaire, après une très légère baisse au 3^e trimestre, l'indicateur de tension repart à la hausse au 4^e trimestre 2009.

Dans ces trois grands domaines professionnels, l'indicateur de tension sur le marché du travail demeure inférieur à sa moyenne sur longue période et n'a jamais été aussi bas au cours de la période 1998-2007.

Champ : France métropolitaine pour les 73 familles professionnelles retenues (voir encadré page 5).

Source : Données marché du travail, Dares-Pôle emploi, traitement Dares.

Graphique 3 • Offres d'emploi collectées et demandes d'emploi enregistrées par Pôle emploi (séries trimestrielles CVS, indice base 100 au 1^{er} trimestre 1998)

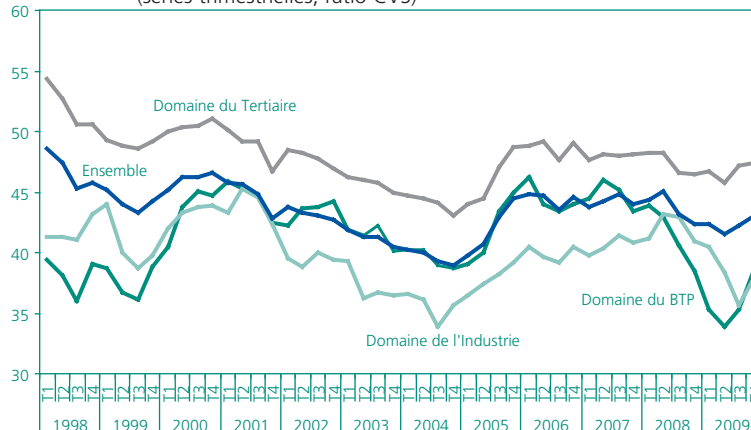


Après la chute enregistrée en 2008 et début 2009, les offres collectées par Pôle emploi se sont redressées ces trois derniers trimestres. Les flux de nouveaux demandeurs d'emploi, quant à eux, diminuent légèrement au 4^e trimestre 2009 (-0,5%) après une croissance soutenue depuis début 2008. Au final, l'indicateur de tension continue à se redresser (+2,8%) au 4^e trimestre 2009.

Champ : France métropolitaine pour les 73 familles professionnelles retenues (voir encadré page 5).

Source : Données marché du travail, Dares-Pôle emploi, traitement Dares.

Graphique 4 • Part des offres sur contrat à durée indéterminée ou sur contrat de plus de 6 mois dans l'ensemble des offres d'emploi collectées par grands domaines professionnels (séries trimestrielles, ratio CVS)



Au quatrième trimestre 2009, la part des offres d'emploi sur contrat à durée indéterminée ou sur contrat de plus de 6 mois se redresse, en particulier dans le BTP et l'industrie. La hausse est plus modérée dans le domaine du tertiaire.

Champ : France métropolitaine pour les 73 familles professionnelles retenues (voir encadré page 5).

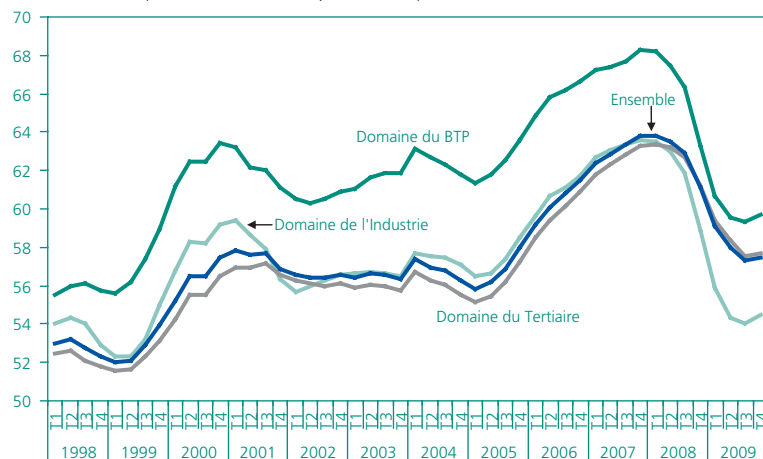
Source : Données marché du travail, Dares-Pôle emploi, traitement Dares.

que **les ouvriers qualifiés de la maintenance**. La progression des offres d'emploi s'accompagne d'une réorientation à la hausse de la part des offres durables et de l'écoulement des demandes d'emploi.

Pour **les domaines du tertiaire**, les tensions entre offres et demandes d'emploi sont en légère hausse ce trimestre (+4,8 %). Cette hausse des tensions dans le tertiaire s'est diffusée à tous les domaines professionnels excepté celui de **la banque et des assurances** (-1,4 %). Au cours de l'année 2009, le recul des tensions sur le marché du travail reste globalement marqué (-9,0 %) ; presque tous les domaines s'inscrivent en baisse particulièrement **l'informatique** (-37,4 %), **les études et recherche** (-31,2 %) ainsi que **la banque et les assurances** (-22,4 %) tandis que les hausses se restreignent au domaine de **la communication, information spectacle** (+25,4 %) et dans une moindre mesure, à celui de **la santé, action sociale, culturelle et sportive** (+2,5 %). Ces évolutions s'accompagnent de hausses au 4^e trimestre 2009 de la part des offres durables et de l'écoulement de la demande d'emploi. Elles sont, cependant, plus modérés que dans les autres grands domaines professionnels.

Nazih TABET, Xavier VINEY (Dares).

Graphique 5 • **Taux d'écoulement des demandes d'emploi par grands domaines professionnels** (séries trimestrielles, ratio CVS)



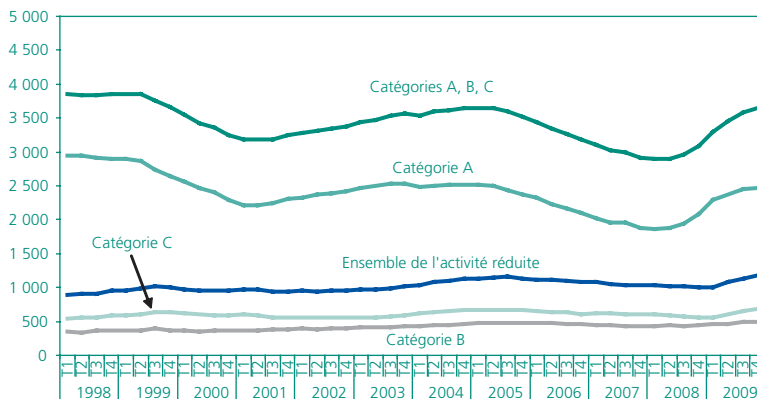
Le taux d'écoulement des demandes d'emploi, se réoriente légèrement à la hausse ce trimestre, pour la première fois depuis fin 2007. Cette hausse concerne l'ensemble des grands domaines professionnels. Le taux d'écoulement des demandes d'emploi reste plus important dans le **BTP** que dans **l'industrie** et le **tertiaire**, mais les offres y sont actuellement moins durables.

Champ : France métropolitaine pour les 73 familles professionnelles retenues (voir encadré page 5).

Source : Données marché du travail, Dares-Pôle emploi, traitement Dares.

Graphique 6 • **Demandeurs d'emploi selon les catégories** (séries trimestrielles CVS)

Indice d'évolution base 100 au 1^{er} trimestre 1998

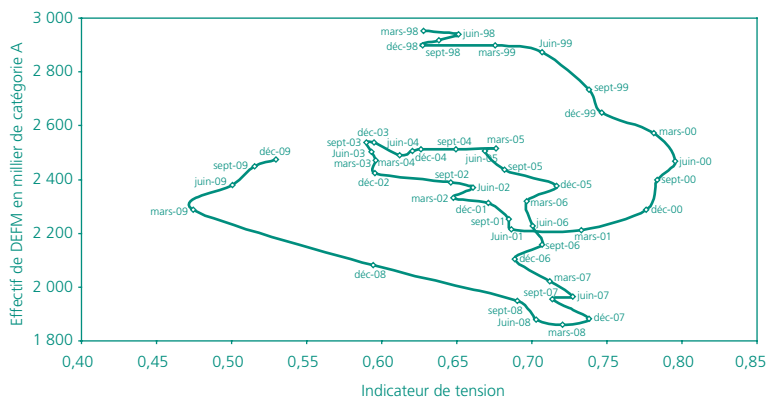


Sur le champ des 73 familles professionnelles retenues dans la mesure des tensions sur le marché du travail (voir Définitions, nomenclatures, sources et indicateurs), le nombre de demandeurs d'emploi de « catégorie A » a continué d'augmenter au quatrième trimestre 2009 (+1,0 % sur le trimestre et +18,9 % sur un an). Cette évolution est proche de celle de l'ensemble des demandeurs d'emploi de catégorie A, regroupant l'ensemble des 86 familles professionnelles (+1,4 % au quatrième trimestre 2009 et +18,5 % sur un an). La progression du nombre de DEFM de catégorie A se modère très nettement ce trimestre.

Champ : France métropolitaine pour les 73 familles professionnelles retenues (voir encadré page 5).

Source : Données marché du travail, Dares-Pôle emploi, traitement Dares.

Graphique 7 • **Nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en fin de mois de catégorie A et indicateur de tension** (séries trimestrielles CVS, ratio de tension CVS)

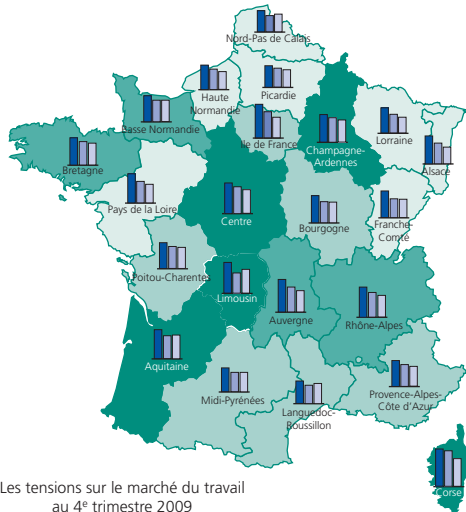


Au 4^e trimestre 2009, la conjoncture du marché du travail reste dégradée : la hausse du nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A se poursuit et les tensions se maintiennent à un niveau particulièrement faible, malgré le rebond observé ces trois derniers trimestres.

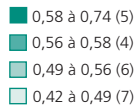
Champ : France métropolitaine pour les 73 familles professionnelles retenues (voir encadré page 5).

Source : Données marché du travail, Dares-Pôle emploi, traitement Dares.

Zoom 1 • Les tensions en région



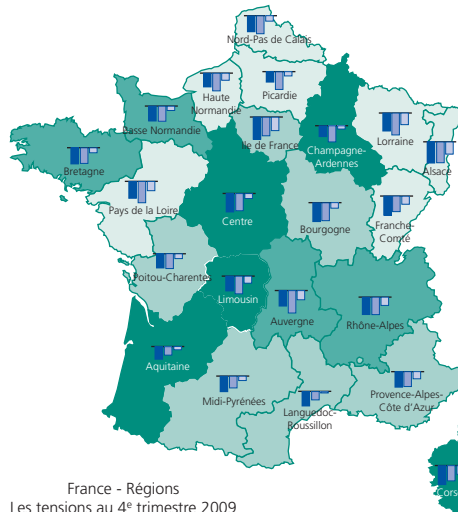
Les tensions sur le marché du travail au 4^e trimestre 2009



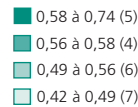
Les tensions sur le marché du travail fin 2007, 2008, 2009



Zoom 2 • Évolutions entre fin 2007 et fin 2009 des tensions en région selon les grands domaines professionnels (BTP, industrie et tertiaire)



France - Régions Les tensions au 4^e trimestre 2009



Évolution des tensions sur le marché du travail entre fin 2007 et 2009 (en %)



Source : Données marché du travail, Dares-Pôle emploi, traitement Dares.

Sur l'année 2009, la chute de l'indicateur de tension est générale pour presque toutes les régions. Les 4 régions qui font quelque peu exception sont : **Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées, Aquitaine et Limousin.**

De fin 2007 à fin 2008, toutes les régions, sans exception, avaient connu une baisse importante du ratio de tension, le plus souvent concentrée sur la fin de l'année 2008.

Champ : France métropolitaine pour les 73 familles professionnelles retenues (voir encadré page 5).

La crise sur le marché du travail s'est traduite par une chute spectaculaire du ratio de tension au 4^e trimestre 2008 ainsi qu'au 1^{er} trimestre 2009 dans toutes les régions. Sur la période allant de fin 2007 à fin 2009, cette chute a été particulièrement marquée dans le BTP et l'industrie.

Dans le BTP, ces baisses poursuivent une tendance qui s'était amorcée au niveau de la France métropolitaine dès 2006. Sur la période allant de fin 2007 à fin 2009, cette chute du ratio de tension a dépassé les 50 % dans 4 régions : **Île-de-France, Alsace, Franche-Comté et Corse** ; à l'inverse elle a été un peu plus modérée en **Champagne-Ardenne** (-29 %) et en **Picardie** (-28 %).

Dans l'industrie, les chutes du ratio de tension sur le marché du travail ont été aussi importantes mais davantage concentrées sur la période 2008-2009. Ainsi 4 régions enregistrent sur cette période une chute du ratio de tension comprise entre -60 % et -50 % : l'**Auvergne**, la **Lorraine**, les **Pays de la Loire** et l'**Alsace**.

Dans le tertiaire, toutes les régions présentent un ratio de tension en baisse entre fin 2007 et fin 2009 mais celle-ci est plus limitée que dans le BTP et l'industrie. Toutefois, elle atteint plus de 30 % dans trois régions : **Île-de-France, Alsace et Lorraine**.

Champ : France métropolitaine pour les 73 familles professionnelles retenues (voir encadré page 5).

DÉFINITIONS, NOMENCLATURES, SOURCES ET INDICATEURS

Familles et domaines professionnels (FAP-2003)

Afin d'analyser simultanément les données de l'emploi et du chômage par métier, la Dares a développé une nomenclature spécifique : les familles professionnelles (FAP). Cette nomenclature rapproche le ROME « Répertoire opérationnel des métiers et des emplois », utilisé par Pôle emploi pour classer les offres et les demandes d'emploi, des PCS « professions et catégories socioprofessionnelles », nomenclature utilisée par l'Insee dans ses enquêtes. Les métiers sont ainsi regroupés en 86 familles professionnelles, elles-mêmes rassemblées dans 22 domaines professionnels (1).

Dans cette publication, 13 familles professionnelles ne sont pas prises en compte en raison de données peu significatives de Pôle emploi : les agriculteurs-éleveurs, les artisans, les dirigeants d'entreprises, les cinq familles professionnelles de la fonction publique, les patrons d'hôtels-café-restaurants, les médecins, les enseignants et formateurs ainsi que les professionnels de la politique et le clergé. Les domaines professionnels pris en compte sont aussi regroupés en quatre grandes catégories : l'**agriculture** (A), le **bâtiment** (B), l'**industrie** (C, D, E, F, G, H) et le **tertiaire** qui rassemble les autres domaines professionnels (J, L, M, N, Q, R, S, T, U, V), voir tableau de la page suivante.

- Pour plus de détails se reporter au site internet du ministère du Travail :

<http://www.travail.gouv.fr> (rubriques Statistiques / Métiers et qualifications)

Les sources

• L'enquête Emploi de l'Insee

L'enquête Emploi est réalisée chaque trimestre par l'Insee auprès de 35 000 ménages sur l'ensemble de la France métropolitaine

- Voir la présentation détaillée sur le site internet de l'Insee : <http://www.insee.fr>

• Les statistiques mensuelles des demandes et des offres d'emploi collectées par Pôle emploi

À partir des fichiers de gestion de Pôle emploi, ces statistiques portent sur les demandes et les offres d'emploi. Elles comptabilisent les stocks en fin de mois et les flux du mois : inscriptions et sorties des listes pour les demandes, enregistrements et sorties pour les offres. Les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi sont classés en catégories statistiques selon la pratique d'une « activité réduite » au cours du mois écoulé, sa durée, ainsi que selon l'obligation ou non de faire des actes positifs de recherche d'emploi.

La **catégorie A** correspond aux demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi, tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi et sans emploi.

Les **catégories B et C** correspondent aux demandes d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi et ayant exercé au cours du mois une activité réduite de 78h ou moins (catégorie B) ou de plus de 78h (catégorie C). Les catégories A, B, C regroupent tous les demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi qu'ils aient ou non exercé une activité réduite au cours du mois écoulé.

Les **catégories D et E** concernent des demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi, non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, soit parce qu'ils sont en stage, formation, maladie (catégorie D), soit parce qu'ils sont en emploi (catégorie E).

- Pour plus de détails se reporter au site internet du ministère du Travail : <http://www.travail.gouv.fr> (rubriques Statistiques / Chômage)

Se reporter également au site internet de Pôle emploi : <http://www.pole-emploi.fr>

Les indicateurs

• **L'emploi** : nombre de personnes en emploi au sens du Bureau international du travail, en moyenne sur l'année (source : enquête Emploi de l'Insee).

• **Le taux de demande d'emploi** est un indicateur de chômage par famille professionnelle. C'est le ratio des demandeurs d'emploi de catégorie A sur la somme de l'emploi et des demandeurs d'emploi de catégorie A. Il est calculé en moyenne annuelle.

• **Évolution du stock de demandes d'emploi** : taux d'évolution sur un an du nombre de demandeurs d'emploi en fin de mois des catégories A et B.

• **Le taux d'écoulement des demandes** mesure l'importance des sorties des listes de demandeurs d'emploi. Une valeur élevée de ce taux indique qu'une forte proportion des demandeurs d'emploi présents un an avant ou de ceux entrés dans l'année est sortie des listes dans les douze mois. Cet indicateur est le complément à 100 du ratio qui rapporte les demandes d'emplois présentes à la fin du trimestre aux demandes d'emplois du même trimestre de l'année antérieure additionnées du flux de demandes d'emploi inscrites à Pôle emploi dans l'année.

Il est calculé sur l'ensemble des demandeurs d'emploi de catégories A, B et C.

• **La part des contrats CDI ou CDD de plus de six mois parmi les offres collectées durant le trimestre** permet d'apprécier la qualité des offres confiées par les employeurs à Pôle emploi selon les familles professionnelles.

• **Évolution des flux d'offres collectées** par Pôle emploi au cours des trois derniers mois. Pour apprécier l'évolution de ces flux par rapport au trimestre précédent, la série est corrigée des variations saisonnières.

• **Évolution des flux de demandes enregistrées** par Pôle emploi aux cours des trois derniers mois. Pour apprécier l'évolution de ces flux par rapport au trimestre précédent, la série est corrigée des variations saisonnières.

• **Offres collectées sur demandes enregistrées** par Pôle emploi : ratio du flux d'offres collectées durant les trois derniers mois sur les demandes enregistrées à Pôle emploi durant la même période. Ces données sont corrigées des variations saisonnières et comparées à celles du trimestre précédent. Elles sont également comparées à celles du même trimestre de l'année précédente. La comparaison du niveau de ce ratio entre familles professionnelles n'est pas aisée car, selon les métiers, les modes de recrutement et le recours à des offres d'emploi déposées à Pôle emploi diffèrent.

Les principaux sigles utilisés : **DEE** = Demandes d'emploi enregistrées

OEE = Offres d'emploi collectées par Pôle emploi

CDI = Contrat à durée indéterminée

Séries CVS = séries corrigées des variations saisonnières

Tension = OEE/DEE

CDD = Contrat à durée déterminée

(1) Depuis le 14 décembre 2009, Pôle emploi utilise une nouvelle version du Répertoire Opérationnel des Métiers et des Emplois (dite ROME -V3) pour classer les offres et les demandes d'emploi par métiers. Pour cette publication, un reclassement statistique a été opéré sur les données d'offres et de demandes d'emploi de la deuxième quinzaine de décembre afin de disposer de données en ancienne nomenclature pour l'ensemble du 4ème trimestre 2009. La prochaine publication, portant sur les tensions sur le marché du travail au 1er trimestre 2010, s'appuiera sur la nouvelle version du Rome, et par conséquent, utilisera une nouvelle nomenclature des familles professionnelles.

Familles et domaines professionnels *	Emploi en 2008 (moyenne annuelle en milliers)	Taux moyen de demande d'emploi en 2008 (en %)	Évolution du stock des demandeurs d'emploi de catégories A et B sur un an (en %)	Taux d'écoulement des demandes sur 1 an (CVS, %)	Contrats de plus de 6 mois parmi les offres du trimestre (CVS, %)	Évolution trimestrielle des flux d'offres (CVS, %)	Évolution trimestrielle des flux de demandes (CVS, %)	Offres collectées sur demandes enregistrées (séries CVS)		
								Au 4 ^e trimestre 2009	Par rapport au trimestre précédent (%)	Par rapport à l'année précédente (%)
A Agriculture, marine, pêche	398	12,9	19,4	56,7	12,0	-1,4	0,1	1,17	-2,1	-17,5
A10 Maraîchers, jardiniers, viticulteurs.....	307	14,8	19,7	55,9	11,0	-2,3	0,4	1,27	-3,1	-18,5
A20 Techniciens et cadres de l'agriculture.....	63	5,1	16,0	62,6	59,3	6,6	-1,6	0,32	5,4	-5,2
A30 Marins, pêcheurs.....	29	7,7	17,8	64,9	11,6	28,7	-1,7	0,37	29,9	11,4
B Bâtiment, travaux publics	1 951	8,2	30,0	59,7	38,7	0,9	0,6	0,41	-1,5	-13,0
B00 Ouv. non qual. du gros oeuvre du bâtiment, des travaux publics et de l'extr.....	224	15,7	22,3	63,2	29,4	0,4	0,7	0,30	0,5	-10,3
B10 Ouvriers qualifiés des travaux publics, du béton et de l'extraction.....	116	3,5	26,2	54,3	30,6	-8,8	-1,1	0,57	-8,3	5,4
B20 Ouvriers qualifiés du gros oeuvre du bâtiment.....	367	5,5	41,8	58,5	34,4	-5,3	0,8	0,41	-6,7	-12,9
B30 Ouvriers non qualifiés du bâtiment, second oeuvre	146	16,5	25,7	62,0	39,4	6,5	1,3	0,33	3,8	-8,5
B40 Ouvriers qualifiés du bâtiment, second oeuvre.....	610	7,9	34,2	58,3	36,9	-1,2	1,5	0,47	-2,9	-19,1
B50 Conducteurs d'engins du bâtiment et des travaux publics.....	81	10,4	17,7	53,6	22,5	-4,3	-2,2	0,38	-3,3	7,0
B60 Techniciens et agents de maîtrise du bâtiment et des travaux publics.....	293	3,7	36,4	58,1	61,3	15,5	0,3	0,78	13,3	-11,4
B70 Cadres du bâtiment et des travaux publics.....	113	4,1	39,7	60,4	83,1	-1,0	-3,8	0,40	2,6	-35,2
C Électricité, électronique	272	4,2	23,4	52,2	38,6	11,2	-0,4	0,58	13,0	-36,1
C00 Ouvriers non qualifiés de l'électricité et de l'électronique.....	45	5,5	5,2	53,2	21,5	31,8	-2,7	0,44	38,7	-23,8
C10 Ouvriers qualifiés de l'électricité et de l'électronique.....	80	7,5	22,3	50,3	31,9	3,1	-0,9	0,54	3,2	-36,1
C20 Techniciens et agents de maîtrise de l'électricité et de l'électronique.....	147	1,8	44,9	55,6	53,6	17,1	3,3	0,73	16,0	-44,5
D Mécanique, travail des métaux	974	6,9	17,4	53,8	31,2	4,7	0,8	0,40	5,9	-26,1
D00 Ouvriers non qualifiés travaillant par enlèvement ou formage de métal.....	51	18,5	4,4	55,5	26,6	5,7	-3,2	0,32	4,7	-22,3
D10 Ouvriers qualifiés travaillant par enlèvement de métal.....	135	7,0	26,8	50,6	35,7	3,8	4,1	0,30	-1,6	-46,7
D20 Ouvriers qualifiés travaillant par formage de métal	179	5,4	40,9	52,2	29,0	-4,9	-0,2	0,45	-8,1	-41,8
D30 Ouvriers non qualifiés de la mécanique.....	183	11,2	3,8	58,2	34,2	5,9	-0,2	0,39	7,2	11,1
D40 Ouvriers qualifiés de la mécanique.....	166	6,8	14,6	49,0	19,4	19,5	0,8	0,51	19,9	0,8
D60 Techniciens, agents de maîtrise des industries mécaniques.....	260	1,9	50,6	53,3	52,5	11,1	1,2	0,47	8,0	-60,4
E Industries de process	763	7,4	6,7	51,9	19,1	3,9	1,1	0,56	** 4,9	-6,1
E00 Ouvriers non qualifiés des industries de process ...	255	14,4	2,6	51,4	11,3	1,4	-0,1	0,60	1,7	-5,0
E10 Ouvriers qualifiés des industries de process.....	302	3,8	13,2	50,8	30,0	15,5	0,4	0,60	14,3	0,0
E20 Techniciens, agents de maîtrise des industries de process.....	206	2,8	25,2	56,9	54,4	17,3	3,6	0,38	14,7	-19,1
F Matériaux souples, bois, industries graphiques	351	8,9	16,2	56,2	36,0	11,1	2,5	0,40	9,4	1,8
F00 Ouvriers non qualifiés du textile et du cuir.....	32	14,5	7,8	56,1	20,6	13,7	3,4	0,61	10,5	33,7
F10 Ouvriers qualifiés du textile et du cuir.....	80	11,4	7,9	53,3	33,8	29,1	1,8	0,29	25,1	-1,0
F20 Ouvriers non qualifiés du bois et de l'ameublement.....	29	11,1	23,0	61,7	36,4	13,0	3,8	0,43	12,2	-1,3
F30 Ouvriers qualifiés du bois et de l'ameublement....	72	10,1	28,0	58,8	39,5	4,6	1,0	0,40	3,3	-3,5
F40 Ouvriers des industries graphiques.....	91	5,0	14,5	51,1	41,0	8,7	5,7	0,40	1,5	-13,8
F50 Tech., agents de maîtrise des matéri. souples, du bois et des ind. graph.....	47	4,2	18,6	54,5	62,6	6,4	4,4	0,38	3,0	-3,2
G Maintenance	864	5,3	29,3	57,9	58,6	6,8	-1,1	0,58	6,6	-17,9
G00 Ouvriers qualifiés de la maintenance.....	252	6,0	23,6	54,6	46,5	11,7	-1,0	0,51	9,7	-14,4
G01 Ouvriers de la réparation automobile.....	210	5,7	30,4	61,6	59,0	6,2	-1,1	0,60	4,9	-5,9
G10 Techniciens, agents de maîtrise de la maintenance et de l'organisation.....	402	4,5	33,5	57,8	65,5	5,4	-0,8	0,61	5,2	-25,9
H Ingénieurs, cadres de l'industrie	232	3,5	35,6	54,9	82,5	10,9	-1,2	0,29	13,4	-31,7
H00 Ingénieurs et cadres techniques de l'industrie.....	232	3,5	35,6	54,9	82,5	10,9	-1,2	0,29	13,4	-31,7
J Transports, logistique et tourisme	1 964	9,4	16,9	55,6	32,6	3,7	-0,7	0,42	3,1	-13,9
J00 Ouvriers non qualifiés de la manutention.....	353	13,1	10,5	58,6	16,6	2,6	0,2	0,38	2,6	-20,1
J10 Ouvriers qualifiés de la manutention.....	464	10,4	13,8	51,7	29,3	14,7	0,3	0,34	13,1	-7,7
J30 Conducteurs de véhicules.....	775	8,6	22,3	55,8	38,1	-1,8	-1,5	0,55	-0,2	-8,9
J40 Agents d'exploitation des transports.....	99	5,3	33,6	53,8	54,2	23,8	1,2	0,48	20,7	-32,4
J50 Agents administratifs et commerciaux des transports et du tourisme.....	187	7,1	15,4	59,0	49,1	18,7	-2,9	0,28	22,5	-25,1
J60 Cadres des transports, de la logistique et navigants de l'aviation.....	86	3,5	34,6	53,1	88,1	-14,1	1,9	0,13	-16,2	-54,8

* Les principaux indicateurs : ratio offres collectées sur demandes enregistrées (colonne 9), écoulement des demandes (colonne 5) part des offres sur contrats durables (de plus de 6 mois, colonne 6) concernent le trimestre de référence.

** Estimation pour rendre compatible les évolutions par famille professionnelle de l'offre d'emploi et de la demande d'emploi cvs.

Familles et domaines professionnels *	Emploi en 2008 (moyenne annuelle en milliers)	Taux moyen de demande d'emploi en 2008 (en %)	Évolution du stock des demandeurs d'emploi de catégories A et B sur un an (en %)	Taux d'écoulement des demandes sur 1 an (CVS, %)	Contrats de plus de 6 mois parmi les offres du trimestre (CVS, %)	Évolution trimestrielle des flux d'offres (CVS, %)	Évolution trimestrielle des flux de demandes (CVS, %)	Offres collectées sur demandes enregistrées (séries CVS)		
								Au 4 ^e trimestre 2009	Par rapport au trimestre précédent (%)	Par rapport à l'année précédente (%)
L Gestion, administration des entreprises	2 397	9,8	14,0	55,8	47,2	5,0	-2,7	0,50	8,2	-6,8
L00 Secrétaires.....	496	16,6	8,8	55,9	56,0	8,8	-3,1	0,38	12,6	5,9
L10 Employés de la comptabilité.....	378	2,0	18,0	56,8	56,6	13,9	-2,7	0,63	18,2	-22,8
L20 Employés administratifs d'entreprise.....	426	17,5	13,8	55,4	33,5	0,9	-3,1	0,76	4,5	-11,1
L30 Secrétaires de direction	169	11,6	17,0	55,1	64,1	12,9	-3,8	0,33	16,6	0,2
L40 Techniciens des services administratifs, comptables et financiers.....	357	1,7	16,8	56,0	63,3	-1,6	-2,0	0,56	1,7	-26,9
L50 Cadres administratifs, comptables et financiers	571	5,8	25,7	56,8	70,1	8,2	-2,9	0,33	11,7	-4,0
M Informatique	515	5,6	31,3	57,8	71,7	7,7	0,4	0,43	7,2	-37,4
M01 Employés et opérateurs de l'informatique	32	9,7	32,0	61,5	63,1	3,5	3,1	0,40	0,6	-24,9
M07 Techniciens de l'informatique	183	7,9	21,0	58,6	66,1	6,6	-1,8	0,39	7,9	-29,3
M09 Ingénieurs de l'informatique.....	300	3,6	45,5	55,5	79,0	11,1	2,0	0,50	9,2	-48,0
N Études et recherche.....	378	2,6	37,6	58,9	83,8	26,2	-0,3	0,19	25,2	-31,2
N00 Personnels d'études et de recherche.....	378	2,6	37,6	58,9	83,8	26,2	-0,3	0,19	25,2	-31,2
Q Banque et assurances	772	2,1	25,1	60,4	67,0	-3,3	-2,2	0,58	-1,4	-22,4
Q00 Employés et techniciens de la banque	252	3,5	21,7	62,4	62,9	7,4	-1,4	0,43	6,5	-22,3
Q10 Employés et techniciens des assurances.....	263	1,7	22,6	59,2	66,8	-7,9	-2,2	1,13	-5,6	-25,6
Q20 Cadres de la banque et des assurances	257	1,3	37,6	55,9	89,6	-2,9	-6,4	0,29	3,6	-14,4
R Commerce.....	2738	10,0	18,5	60,6	54,8	2,9	-0,3	0,52	3,2	-11,6
R00 Caissiers, employés de libre service.....	297	18,3	13,9	61,3	22,8	-3,0	0,8	0,63	-3,4	-20,6
R10 Vendeurs.....	838	14,0	15,9	62,1	48,7	6,3	1,3	0,44	5,5	-11,9
R20 Attachés commerciaux et représentants	542	6,1	23,6	60,5	89,0	0,6	-3,4	0,88	3,9	1,4
R30 Maîtrise des magasins et intermédiaires du commerce	541	1,4	27,9	56,6	72,7	9,5	0,2	0,67	9,1	-15,7
R40 Cadres commerciaux et technico-commerciaux	521	10,2	25,8	55,9	88,3	10,9	-4,7	0,36	17,9	1,5
S Hôtellerie, restauration, alimentation.....	890	11,5	22,1	65,5	49,5	5,3	-0,8	0,81	5,4	-14,1
S00 Bouchers, charcutiers, boulangers	241	4,8	27,0	63,7	68,1	7,9	5,4	0,77	2,9	-12,1
S10 Cuisiniers	304	15,2	22,6	64,6	50,0	4,4	0,2	0,89	4,5	-18,5
S20 Employés et agents de maîtrise de l'hôtellerie et de la restauration.....	345	12,4	20,6	66,8	44,0	4,6	-3,4	0,73	5,9	-9,1
T Services aux particuliers et aux collectivités	3026	10,4	13,7	56,3	50,2	-0,3	0,0	0,43	0,2	-8,7
T00 Coiffeurs, esthéticiens	214	9,7	21,0	63,5	65,5	10,3	4,2	0,40	5,8	0,0
T10 Employés de maison.....	246	8,8	10,8	54,3	63,6	7,4	2,3	0,57	6,5	-3,0
T21 Aides à domicile et aides ménagères.....	502	10,2	15,0	56,4	48,2	7,1	0,8	0,38	6,7	-0,2
T22 Assistants maternels.....	419	13,6	13,9	52,8	74,3	4,7	-3,7	0,32	11,2	2,0
T30 Agents de gardiennage et de sécurité	221	15,2	14,2	57,9	58,5	-2,3	1,3	0,56	-3,2	-17,8
T40 Agents d'entretien	1 267	10,0	12,3	56,8	32,9	-5,9	0,3	0,44	-5,9	-14,8
T60 Employés des services divers.....	156	1,5	14,4	57,8	44,8	22,1	-4,3	1,13	26,7	9,0
U Communication, informatique, art et spectacle	456	17,3	9,0	45,5	15,2	52,0	0,6	0,60	51,7	25,4
U00 Professionnels de la communication et de l'information	153	14,3	15,9	55,7	59,3	24,1	-1,2	0,18	26,2	14,5
U10 Professionnels des arts et des spectacles.....	303	18,8	7,2	42,3	10,9	52,9	1,3	0,76	50,4	27,4
V Santé, action sociale, culturelle et sportive	2 000	4,2	12,0	62,9	47,5	-1,3	-4,1	0,82	2,1	2,5
V00 Aides-soignants.....	531	1,8	9,8	66,5	52,5	-0,9	-4,9	0,73	5,0	-6,6
V10 Infirmiers, Sages-femmes.....	513	0,9	-0,3	75,5	63,3	5,0	-2,9	1,53	10,0	4,6
V30 Professions para-médicales.....	346	3,1	14,6	61,4	68,0	8,3	-3,2	0,63	11,9	3,7
V40 Professionnels de l'action sociale, culturelle et sportive.....	610	9,1	12,7	61,3	41,8	-3,4	-4,2	0,80	-0,2	5,4
TOTAL de ces familles professionnelles	20 940	8,5	17,5	57,5	43,1	2,5	-0,5	0,53	2,8	-10,8
Agriculture, marine, pêche.....	398	12,9	19,4	56,7	12,0	-1,4	0,1	1,17	-2,1	-17,5
Bâtiment, travaux publics	1 951	8,2	30,0	59,7	38,7	0,9	0,6	0,41	-1,5	-13,0
Industrie.....	3 456	6,4	17,6	54,5	38,0	7,0	0,7	0,49	7,5	-17,5
Tertiaire	15 135	8,9	15,9	57,7	47,4	3,5	-0,6	0,53	4,8	-9,0

* Les principaux indicateurs : ratio offres collectées sur demandes enregistrées (colonne 9), écoulement des demandes (colonne 5) part des offres sur contrats durables (de plus de 6 mois, colonne 6) concernent le trimestre de référence.

Sources : Données marché du travail, Dares-Pôle emploi, traitement Dares. Enquête Emploi Insee, traitement Dares.

DARES ANALYSES et DARES INDICATEURS sont édités par le Ministère de l'économie, de l'industrie et de l'emploi et le Ministère du travail, de la solidarité et de la fonction publique Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (DARES), 39-43, quai André Citroën, 75902 Paris Cedex 15.
www.travail.gouv.fr (Rubrique Études, Recherche, Statistique de la DARES)
Directeur de la publication : Antoine Magnier.
Téléphone Publications : 01.44.38.22.(60 ou 61) / Télécopie : 01.44.38.24.43 / Réponse à la demande : dares.communication@travail.gouv.fr
Rédactrice en chef : Alice Guerber-Cahuzac. Secrétariat de rédaction : Evelyn Ferreira et Francine Tabaton. Maquettistes : Guy Barbut, Thierry Duret, Bruno Pezzali.
Conception graphique : Ministère de l'économie, de l'industrie et de l'emploi et Ministère du travail, de la solidarité et de la fonction publique.
Impression : Ateliers Modernes d'Impression, 19, rue Latérale, 92404 Courbevoie.
Abonnements : dares.communication@travail.gouv.fr - Dépôt légal : à parution. Numéro de commission paritaire : 3124 AD. ISSN 1253-1545.